

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2024 A 19 HEURES 30

Présents: M. FRANCKE Grégoire, Maire, M. LOY Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint, M. BONDUAUX Alain, 2^{ème} Adjoint, M. NEUVILLE Cédric, 3^{ème} adjoint, Mme WEILLAERT Aude, Mme VEREECQUE Caroline, Mme VERBEKE Martine, Mme BEAUCAMP Sophie, Mme Claire VANBERTEN, conseillers municipaux.

Excusés: M. DEWITTE Jean-Pierre donne pouvoir à M. BONDUAUX Alain, M. BODDAERT Joël donne pouvoir à M. NEUVILLE Cédric, Mme AYELLO Frédérique donne pouvoir à Mme VANBERTEN Claire.

Absent: M. DEBLIECK Michaël.

A l'ordre du jour

Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et signatures du registre

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion précédente et demande à l'assemblée de signer le registre des délibérations.

Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Cédric NEUVILLE est nommé secrétaire de séance.

Présentation et vote du compte de gestion 2024

Comme défini par la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour le Compte de Gestion et le Compte Administratif et laisse la parole à Mme VEREECQUE pour la présentation du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal. Celui-ci a été approuvé à 11 voix favorables dont trois voix par procuration.

Présentation et vote du Compte Administratif 2024

Le Compte Administratif 2024 présente un excédent de fonctionnement de :

- 323 394,72€

Un Déficit d'investissement de :

- 95 432,02€

Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de

- 24 747€

Des restes à réaliser en recettes d'investissement de

- 150 000€

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire d'affectation

Total reporté en fonctionnement 323 394,72€ d'excédent

Après présentation par Madame VEREECQUE, le Compte Administratif a été approuvé 11 voix favorables dont trois voix par procuration.

Pour l'affectation du résultat, il a été approuvé 11 voix favorables dont trois voix par procuration.

Après le vote, Monsieur le Maire reprend la présidence de la réunion.

Vote des taux 2025

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter les taux d'impositions pour 2025. Après débat, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux communaux à l'identique.

Taux de Taxe sur le Foncier Bâti 37,03%

Taux de Taxe sur le Foncier Non Bâti 56,60%

Taux de Taxe Habitation 17,10%

(Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectées à l'habitation principale)

Présentation et vote du budget annuel 2025

Le Budget Primitif 2025 a été présenté :

Il s'équilibre à 974 747,72€ pour le fonctionnement

412 179,02€ pour l'investissement 2025 et les reports 2024

Après lecture et débat, le budget est voté à 12 voix favorables dont trois voix par procuration.

Subvention

Une subvention de 385€ est attribuée à 'Amicale des Personnels Territoriaux de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Point sur les travaux

L'aménagement de la place et des trottoirs sont terminés. Monsieur le Maire informe qu'il y a quelques rectifications qui ont été pris en compte.

Les travaux de l'ancienne école Saint Joseph sont bientôt terminés. Une rectification sera faite dans le cabinet médical la semaine prochaine.

Panneau interactif

Comme évoqué lors de la dernière séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a demandé deux devis pour la pose d'un panneau interactif sur la place et les présentent à l'assemblée.
Après débat, le Conseil Municipal décide de ne pas installer de panneau et de continuer à informer la population la le biais de panneau Pocket et la page Facebook.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal devra délibérer sur la fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre dans le cadre d'un accord local pour le mandat 2026-2032. Le dossier sera présenté au prochain conseil municipal.

Une étude sera lancée pour l'installation d'un columbarium au cimetière.

LA SEANCE S'EST LEVEE A 22H00

Le secrétaire de séance ,

Cédric NEUVILLE



Le Maire,

Grégoire FRANCKE


The seal of the town hall of Bambecque, located in the Nord-Pas-de-Calais region of France. The seal is circular with a blue border containing the text "Mairie de BAMBECQUE" at the top and "59470" at the bottom. Inside the border is a coat of arms featuring a castle, a tree, and a river.